

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Mayo, le 24 octobre 2023

Aux contribuables de la susdite municipalité.

Avis-vous est donné par la présente, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Mayo est convoquée par la directrice générale et greffière-trésorière, madame Lucille Labonté, pour être tenue le 30 octobre 2023 à 18h30 au bureau municipal situé au : 20, chemin McAlendin à Mayo et que les sujets suivants seront pris en considération :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Signification de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Avis de motion pour le règlement d'emprunt no. 2023-01- concernant les travaux de stabilisation du talus du chemin Burke
5. Dépôt du projet de règlement d'emprunt no. 2023-01 – concernant les travaux de stabilisation du talus du chemin Burke
6. Période de questions concernant l'ordre du jour
7. Levée de l'assemblée.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur les sujets mentionnés à l'ordre du jour.

Donnée à Mayo, ce 24^e jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt-trois.



Lucille Labonté

Directrice générale/greffière-trésorière